

Acquisition du « Carré » à Maastricht finalisée avec succès

Acquisition de 143 chambres d'étudiants

Anvers, Belgique – 1^{er} septembre 2016 – Xior Student Housing NV, le BE-REIT spécialisé dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas, a finalisé l'acquisition du « Carré », situé à Maastricht, composé de 143 unités pour étudiants et d'un rez-de-chaussée commercial, avec succès.



Acquisition du « Carré » à Maastricht finalisée avec succès

Plus tôt cette année, Xior a conclu un accord sur l'acquisition du « Carré » à Maastricht¹.

Cette acquisition a été finalisée avec succès, dans le délai prévu. Xior acquiert dès lors un immeuble pour étudiants situé dans le centre de Maastricht, à proximité de divers établissements d'enseignements. Il se compose de 143 unités et d'espaces communs, et d'un rez-de-chaussée commercial qui est loué à long terme.

Xior ajoute donc un immeuble de caractère à son portefeuille pour l'année académique 2016-2017 et répond ainsi à la demande de nouveaux logements de qualité pour étudiants aux Pays-Bas.

Cette acquisition représente une valeur totale d'investissement d'environ 24 millions d'euros² et l'immeuble (meublé) devrait générer des valeurs locatives d'environ 1 511 000 euros.

Le vendeur procurera une garantie locative à Xior pour une période d'un an à compter de la date prévue de remise du complexe. À l'heure actuelle, les chambres d'étudiants sont presque toutes louées – très peu de chambres sont encore disponibles. Toute personne qui souhaite se procurer une chambre à cet endroit peut téléphoner au +31 88 6000 185.

¹ Voir le communiqué de presse du 23 mai 2016.

² Ce qui est conforme aux estimations de l'expert immobilier indépendant.

Pour plus d'informations sur cette acquisition, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing NV
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be | info@xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
Arne Hermans, CIO
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privés. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 mars 2016, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur d'environ 206 millions d'euros. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing NV, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des informations, des prévisions, des affirmations, des opinions et des estimations à caractère prospectif préparées par Xior en relation avec les attentes actuelles concernant les performances futures de Xior et du marché sur lequel la société opère (les « déclarations prospectives »). De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques, incertitudes et hypothèses, d'ordre général et spécifique, qui bien que semblant raisonnables au moment de leur formulation, peuvent ou non se révéler correctes. Il existe un risque que les déclarations prospectives ne se vérifient pas. Certains événements sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle de Xior. De plus, ces déclarations prospectives sont valables uniquement à la date de publication du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne préjugent pas de l'évolution ultérieure desdites tendances ou activités. Ni Xior, ni ses représentants, agents ou conseillers ne garantissent que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et aucun d'eux ne déclare, garantit ou prédit que les résultats anticipés dans lesdites déclarations prospectives seront effectivement réalisés. En conséquence, les bénéfices, la situation financière, les performances ou les résultats effectifs de Xior peuvent se révéler significativement différents des prévisions présentées à cet égard de manière explicite ou implicite dans les présentes déclarations prospectives. Sauf si requis par la réglementation en vigueur, Xior décline expressément toute obligation ou garantie d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.